

Le Président

TERRITOIRE
M A R S E I L L E
P R O V I N C E des 6^e et 8^e Arrts

ARRIVE LE : 22/04/22

Pour Attribution

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Le Maire | <input type="checkbox"/> AG |
| <input type="checkbox"/> DGS | <input type="checkbox"/> EC |
| <input type="checkbox"/> Technique | <input type="checkbox"/> Finances |
| <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Marchés |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> |

COPIE A :

Marseille, le

14 AVR. 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire du 6^{ème} et 8^{ème} Arrondissements
de Marseille
Villa Bagatelle
125 rue du Commandant Rolland
13008 MARSEILLE

Vos réf. : PB/GR/LC-N° 17414/22/04/00140
Nos réf. : CAB-10110/2022-04-64768

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 22.04.22
N° 17414/22/04/00185

Objet : Containers Ordures Ménagères – Littoral Sud - été 2022.

Monsieur le Maire d'arrondissement,

Pour faire suite à votre courrier du 1^{er} avril 2022 par lequel vous sollicitez l'adaptation du dispositif de containers durant la période d'été à proximité des plages du Littoral Sud de Marseille, je vous informe que votre demande a bien été transmise aux services afin d'être étudiée.

Je ne manquerai pas de vous informer des suites qui pourront lui être réservées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire d'arrondissement, l'expression de mes salutations distinguées.

Roland GIBERTI



Marseille, le 1^{er} février 2022

Monsieur Roland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

N/REF. : PB/GR/LC
N° 17414/22/04/00140
OBJET : Containers OM insuffisants
Littoral Sud – Été 2022

Monsieur le Président,

Suite à la mise en place de la commission "Littoral Sud 2022" en préparation de la saison estivale 2022 qui s'est tenue en présence notamment des services de la Ville de Marseille et de la Métropole, il est apparu sur la base de l'expérience de l'année passée que les containers ordures ménagères, mis à la disposition des vacanciers à proximité de certaines plages, étaient insuffisants.

En effet, si le volume des containers est correctement calculé pour la collecte courante tout au long de l'année, en revanche, pendant les 3 mois de fréquentation des plages, ceux disposés à proximité des plages (Grand Large, Bains des Dames, Anse des Phocéens et Anse des Sablettes) débordent systématiquement. Les ordures sont alors abandonnées au pied des containers ou des petites poubelles ainsi que directement sur les plages, ce qui entraîne évidemment un surcroît de cantonnement et nuit à la propreté.

Je me permets donc de vous solliciter afin que vos services puissent tenir compte de cette sur-fréquentation temporaire et adapter leur dispositif.

Je vous en remercie par avance et vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer mes salutations distinguées.


Pierre BENAFROCHE